



## Organisation de la rentrée scolaire 2018

Ouverture du collège au public (pour papiers administratifs) : **Mardi 28 août 2018 à partir de 9h30**

Pré-rentrée des enseignants : **Vendredi 31 août 2018**

## RENTREE DES ELEVES

### Niveau 6<sup>ème</sup> : Lundi 3 septembre 2018 de 9h00 à 15h00

Les élèves, éventuellement accompagnés de leur(s) parent(s), se retrouveront devant le préau. Un appel nominatif sera fait classe par classe pour confier les élèves à leur professeur principal.

**Après l'appel des classes, les familles seront ensuite accueillies par l'équipe de direction au réfectoire à partir de 9h30 pendant environ une heure.**

Les élèves de sixième demi-pensionnaires mangeront à la cantine à 11h40 et reprendront leur journée de travail à 13h00. Les externes pourront aller manger chez eux entre 11h40 et 13h00.

### Niveau 3<sup>ème</sup> :

Lundi 3 septembre 2018 de 14h à 17h10

### Niveau 5<sup>ème</sup> :

Mardi 4 septembre 2018 de 8h30 à 11h40

### Niveau 4<sup>ème</sup> :

Mardi 4 septembre 2018 de 9h30 à 12h40

Les personnels de vie scolaire dirigeront les élèves vers le réfectoire où l'équipe de direction, après avoir rappelé les enjeux du collège et de l'année scolaire, fera un appel nominatif classe par classe pour confier les élèves à leur professeur principal le reste de la demi-journée.

**Les élèves nouvellement arrivés dans l'établissement devront se présenter pour l'enregistrement de la main à l'heure de la récréation en salle des conseils.**

**Pas de repas de prévus le Mardi 4 septembre 2018 à la demi-pension.**

**Tous les élèves doivent se munir de leur cartable, d'un nécessaire pour écrire et de leur agenda. Le premier jour du collège est en effet traditionnellement consacré, entre autres, à la distribution des livres, à la dictée de l'emploi du temps et à la lecture commentée du règlement intérieur de l'établissement.**

**Il n'y aura pas de cours le mercredi 5 septembre 2018.**

Les cours commenceront selon les emplois du temps dès **jeudi 6 septembre 2017 à 8h30.**

**Tous les documents administratifs demandés le jour de la rentrée doivent être remis au professeur principal au plus tard pour VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018.**